



Programme de soutien CTB

Le programme de soutien du Club de Trail de Bromont a été créé afin de favoriser l'accessibilité à la course en sentier pour des personnes et des familles vivant une situation financière plus difficile. Il repose sur la conviction que l'activité physique, le contact avec la nature et l'appartenance à une communauté peuvent contribuer positivement au mieux-être physique et mental.

Ce programme se veut complémentaire au Projet Participatif de la Ville de Bromont et ne diminue pas l'offre faite à la Ville. Nous souhaitons repérer, au sein de notre communauté CTB, les personnes dans le besoin.

Les candidatures sont soumises par écrit à info@clubdetraildebromont.com par un leader du Club de Trail de Bromont ou par le candidat.e au soutien, puis analysées et approuvées par la direction.

Le soutien accordé est **ponctuel**, non automatiquement renouvelable, et vise à répondre à des besoins concrets liés à la pratique du trail.

Niveaux de soutien possibles

Niveau 1

Adhésion annuelle partielle offerte, incluant tous les avantages membres du Club de Trail de Bromont, mais ne couvrant pas les frais récurrents encourus par un membership tel le t-shirt (environ 50\$), l'adhésion à Athlétisme Québec Viens Courir (16,20\$) et le frais municipal chargé au club (50\$).

Niveau 2

Adhésion annuelle complète offerte, incluant tous les avantages membres du Club de Trail de Bromont.

Niveau 3

Adhésion annuelle complète offerte et prise en charge des droits d'accès aux sentiers du Parc des Sommets pour les non-résidents de Bromont.

Niveau 4

Adhésion annuelle complète offerte, prise en charge des droits d'accès aux sentiers et soutien matériel ou de services selon les ententes en vigueur avec les partenaires du programme.

Le soutien accordé s'applique uniquement à ce qui est clairement identifié lors de l'approbation. Il ne couvre pas automatiquement les autres activités, événements, camps ou services du Club de Trail de Bromont, sauf entente spéciale préalablement établie.

L'ensemble du processus, de la candidature à l'octroi de l'aide, est traité de façon **strictement confidentielle** pour préserver la dignité du bénéficiaire du soutien.